

## **Général**

### **Quels sont les motifs de visites effectuées par le médecin ?**

- Visite à la demande de l'agent
- Visite à la demande de l'employeur
- Visite à la demande du médecin du travail
- Visite à la demande du médecin traitant
- Visite de reprise (pas obligatoire)
- Visite d'information et de prévention médecin
- Visite d'information et de prévention initiale médecin

Rappel : les agents en activité doivent passer pour toute demande par leur collectivité s'ils souhaitent avoir un rendez-vous.

- Visite de pré-reprise (les agents en arrêt seulement)